

Paris, le 20 mai 2022,

COMMUNIQUÉ

Nomination de Madame Rima Abdul-Malak au ministère de la culture

La SPEDIDAM accueille avec enthousiasme la nomination de Rima Abdul-Malak, ex-conseillère de l'Élysée, en tant que nouvelle ministre de la Culture.

La rue de Valois hérite d'une personnalité profonde et humaniste pour conduire les grands dossiers culturels.

La sensibilité culturelle et l'expertise de Rima Abdul-Malak seront des atouts pour accompagner notre secteur, confronté aux conséquences de la crise sanitaire et aux transformations majeures du paysage artistique français, induites par l'arrivée des plateformes numériques du streaming.

Nous ne doutons pas que la ministre qui a été à la tête du pôle musiques actuelles de l'Institut français se saisira rapidement des sujets décisifs qui revêtent une importance majeure pour les artistes-interprètes.

La SPEDIDAM félicite Madame Rima Abdul-Malak qui rejoint le ministère de la Culture après une période de mutations inédites pour le secteur culturel en particulier. La SPEDIDAM apportera tout son concours à l'action de la ministre de la Culture.

À propos de la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes) :

La SPEDIDAM, fondée en 1959, est un organisme de gestion collective des droits de Propriété Intellectuelle des artistes-interprètes. Elle gère les droits des artistes en matière d'enregistrement, de diffusion et de réutilisation des œuvres. En conformité avec le Code de la Propriété Intellectuelle, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes. La SPEDIDAM répartit des droits à 110 000 artistes, elle compte aujourd'hui plus de 39 000 associés.

Contact presse : communication@spedidam.fr | 01.44.18.58.